



**COMMUNE DE PLEMET**  
**(Plémet-La Ferrière)**  
**VACANCES SPORTIVES PÂQUES 2024**

C'est une opération initiée et pilotée par la Commune de Plémet qui vise à proposer un programme d'Activités Physiques et Sportives de 4 journées pour les 10/15 ans (enfants nés en 2014) sous forme de 3 journées multisports et d'une journée spéciale.)

**Les dates d'ouverture : Du 22 au 25 avril 2024.**

Lundi 22, Mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 février 2024.

**Les activités ont lieu :**

- Base sport Nature du pont querra, direction La Prénessaye.
- Salle du minerai : salle polyvalente près de la mairie, rue des étangs.
- Halle Des Sports (HDS, rue de la grée) : gymnase près du collège Louis Guilloux.
- Terrain de sable de bodiffé RDV HDS

**Les Tarifs :**

La journée multisports	10€
La sortie	22€
Les 4 jours : 3 journées + sortie	32€

**Les horaires d'inscription : A PARTIR DU MARDI 2/04**

Gaëlle, Alban ou l'agent d'accueil de la mairie se tiendront à votre disposition à la mairie de Plémet aux jours et horaires fixés dans le tableau ci-dessous. Les inscriptions pourront se faire les jours d'activités dans la limite des places disponibles (24 places chaque jour et 32 journée du 25). En cas d'impossibilité de se déplacer aux horaires fixés, il est possible de déposer l'inscription à l'accueil ou dans la boîte aux lettres le mardi 2/04 avant 8h15 à condition de remplir correctement la fiche et d'y joindre le paiement correspondant.

Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	8h30-12h et 14h-17h30
Mardi	8h30-12h et 14h-17h30
Jeudi	8h30-12h
Vendredi	8h30-12h et 14h-17h30
Samedi	8h30-12h

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné (e, s) Monsieur, Madame

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Autorise (nt) mon, mes enfant(s)

.....

..... Classe..... Age .....

**À participer aux activités de sportives organisées par la Commune de Plémet dans les conditions énoncées dans le règlement.**

**Et déclare (nt) que mon, (mes) enfant(s) ne présente (nt) aucune contre indication à la pratique des activités sportives du dispositif. Merci d'indiquer les traitements suivis ainsi que les allergies avérées et de fournir le cas échéant une trousse médicale d'urgence si l'enfant bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).**

.....

J'autorise les éducateurs à prendre toutes dispositions nécessaires en cas de besoin d'hospitalisation.

**Fiche d'inscription aux activités**

**Paiement obligatoire à l'inscription par : chèque à l'ordre du trésor public, espèces, chèques vacances ou coupon sport ANCV, bon MSA.**

Je l'(les) inscris pour les activités suivantes : soit à la journée, soit à la semaine (4 jours)

Entourer votre choix et compléter le montant			TOTAL	
Les 4 jours (semaine : 3 jours + sortie)	Oui	Non	32€	
Journée 1 du 22/04	Oui	Non	10€	
Journée 2 du 23/04	Oui	Non	10€	
Journée 3 du 24/04	Oui	Non	10€	
Sortie du 25/04	Oui	Non	22€	
Total à payer :				

A.....le..... 2024.

SIGNATURE :

## PROGRAMME DES ACTIVITES

### Lundi 22 avril

De 10h à 15h30, RDV à la base sports nature du pont querra pour une journée consacrée à la pratique du VTT. Matériel fourni (vélo et casque). Prévoir une tenue adaptée (selon la météo, gants, vêtements chauds, coupe-vent) ainsi que du rechange complet et au besoin un nécessaire pour se doucher. L'enfant peut apporter son matériel (casque et VTT) en bon état cependant il ne pourra l'utiliser qu'après validation de l'éducateur en charge de l'activité.

Apporter son pique-nique. Tarif : 10€ 24 places

### Mardi 23 avril

De 10h à 15h30, RDV Halle des sports pour une journée consacrée aux sports de sable (grands jeux et tournoi de sports collectifs).

Prévoir une tenue de sport et chaussure de rechange pour la salle.

Le matériel est fourni.

Apporter son pique-nique. Tarif : 10€ 24 places

### Mercredi 24 avril

De 10h à 15h30, RDV salle du minerai, pour pratiquer du tir à l'arc et du rollers. Si possible, apporter son matériel de rollers et notamment son casque

Apporter son pique-nique. Tarif : 10€ 24 places

### Jeudi 25 avril

Sortie bowling, laser game au Kilhou de Noyal Pontivy

Tarif : 22€ Nombre de places : 32.

RDV Salle du minerai à 9h15 pour le départ et retour à 12h45.

Prévoir une tenue adaptée et une tenue de rechange.

### Le fonctionnement :

Les activités sont encadrées par des Educateurs Sportifs diplômés : Gaëlle LE GOASTER et Alban LAUNAY pour la commune de Plémet et par d'autres éducateurs selon les disciplines.

Les inscriptions se font en Mairie de Plémet auprès des éducateurs ou de l'agent d'accueil aux horaires fixés dans le tableau. En cas d'impossibilité de se déplacer aux horaires fixés, il est possible de déposer à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres à condition de remplir correctement la fiche et d'y joindre le paiement seulement le jour de début des inscriptions avant 8h15 (heure de relevé du courrier).

Un nombre limité de participants est prévu pour certaines activités. Bien se référer au programme pour connaître l'effectif maximal.

La commune se réserve le droit de modifier le programme en cas d'absence de l'éducateur, d'un nombre insuffisant de participants, des conditions météorologiques ou sanitaires ou de tout autre problème pouvant survenir.

### Le Règlement :

Les enfants et jeunes dans leur 10<sup>ème</sup> année à 15 ans (enfant né en 2014) ont accès aux activités de la journée non accompagnés de 10h à 15h30. Un nombre de place est prévu chaque jour, merci de vous référer au programme (en général 24 en journée et 32 en sortie).

La responsabilité des éducateurs n'est engagée que pendant les activités, aux heures et lieux précis annoncés dans le programme.

Le participant s'engage à ne pas quitter l'activité avant la fin de celle-ci sauf autorisation parentale écrite et enfant récupéré par le responsable légal ou par une personne désignée par courrier.

Le trajet du participant de son domicile au lieu d'activité et inversement ne saurait être pris en compte dans la responsabilité de l'organisateur.

L'attention des parents est portée sur le fait que l'enfant est placé sous la responsabilité de l'organisation que pendant les horaires stricts d'animation.

Il convient de vérifier la présence de l'éducateur quand vous le déposez à l'heure et sur le lieu exact de l'activité, de le récupérer à l'heure à la fin de la journée.

Pour pratiquer le sport en salle, prévoir une tenue de sport et une paire de chaussures de sports. Toujours prévoir du rechange et le pique-nique. Adapter sa tenue à l'activité et à la météo.

Chaque participant doit apporter son pique-nique pour le repas du midi.

Un règlement intérieur des animations sportives communales est donné au responsable légal.

**Les inscriptions sont effectives dès lors que le dossier est complété et que le paiement est effectué, dans la limite des places disponibles.**

**Prévenir en cas d'absence au 02-96-25-61-10 ou 06-46-14-10-79  
service-sports-jeunesse-vie-associative@plemet.fr**

